Littoral de Deshaies

Basse-Terre Nord



Gros Morne vu depuis Grande Anse

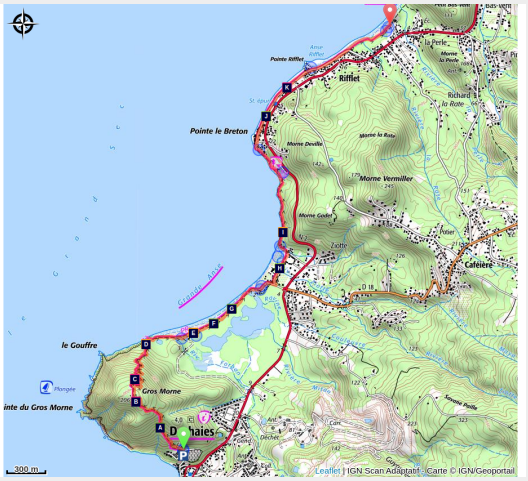

Partez à la découverte du littoral et la forêt sèche du nord de la Basse Terre. Une balade où Histoire et Ecologie se mêlent, du Gros Morne jusqu'aux plages, en empruntant une ancienne route coloniale.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h 30

Longueur : 5.8 km

Dénivelé positif : 197 m

Difficulté : Facile

Type : Aller simple

Thèmes : Littoral et falaise, Patrimoine culturel et bâti, Zone de détente

Itinéraire

Départ : Deshaies, dans le bourg : au bas de Gros Morne (à côté du cimetière).
Arrivée : Deshaies, plage de La Perle.
Balisage : PR Sentier du Littoral
Communes : 1. Deshaies

Profil altimétrique

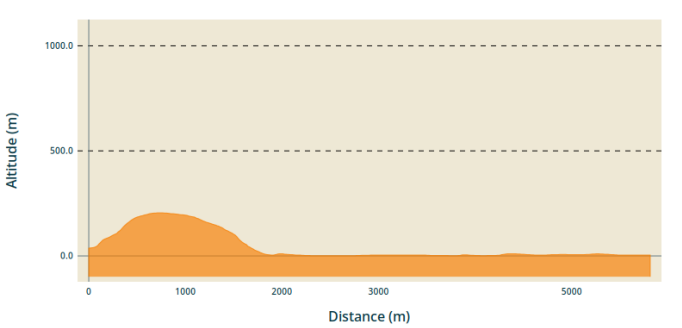

Altitude min 1 m Altitude max 205 m

Balisage randonnée : jaune.

La randonnée débute à côté de l'école de Bethsy, derrière le terrain de sport. Franchir un petit pont en béton et s'engager dans la forêt. Le chemin monte progressivement jusqu'au sommet de Gros Morne. Amorcer ensuite la descente face nord ; le sentier serpente, passe à côté de la batterie de canons et arrive pour finir sur l'arrière-plage de Grande Anse de Deshaies. Suivre le chemin ombragé en bord de plage, puis déboucher sur la plage elle-même. Passer à côté de l'embouchure de la rivière Mitan. Remonter la plage, traverser le grand parking à proximité des restaurants et s'engager ensuite sur le sentier balisé qui part vers le nord, en bordure des habitations et des gîtes. Poursuivre sur le sentier du littoral jusqu'à la Pointe Le Breton. Le sentier prend fin, emprunter alors la ruelle de bord de mer pour aller en direction de "Rifflet". Passer sur l'arrière-plage, puis arriver jusqu'à la plage de La Perle, rejoindre ensuite le parking. Des douches sont à disposition sur la plage.

NB : circuit linéaire, prévoir avant de partir de déposer un véhicule à l'arrivée.

Sur votre route...

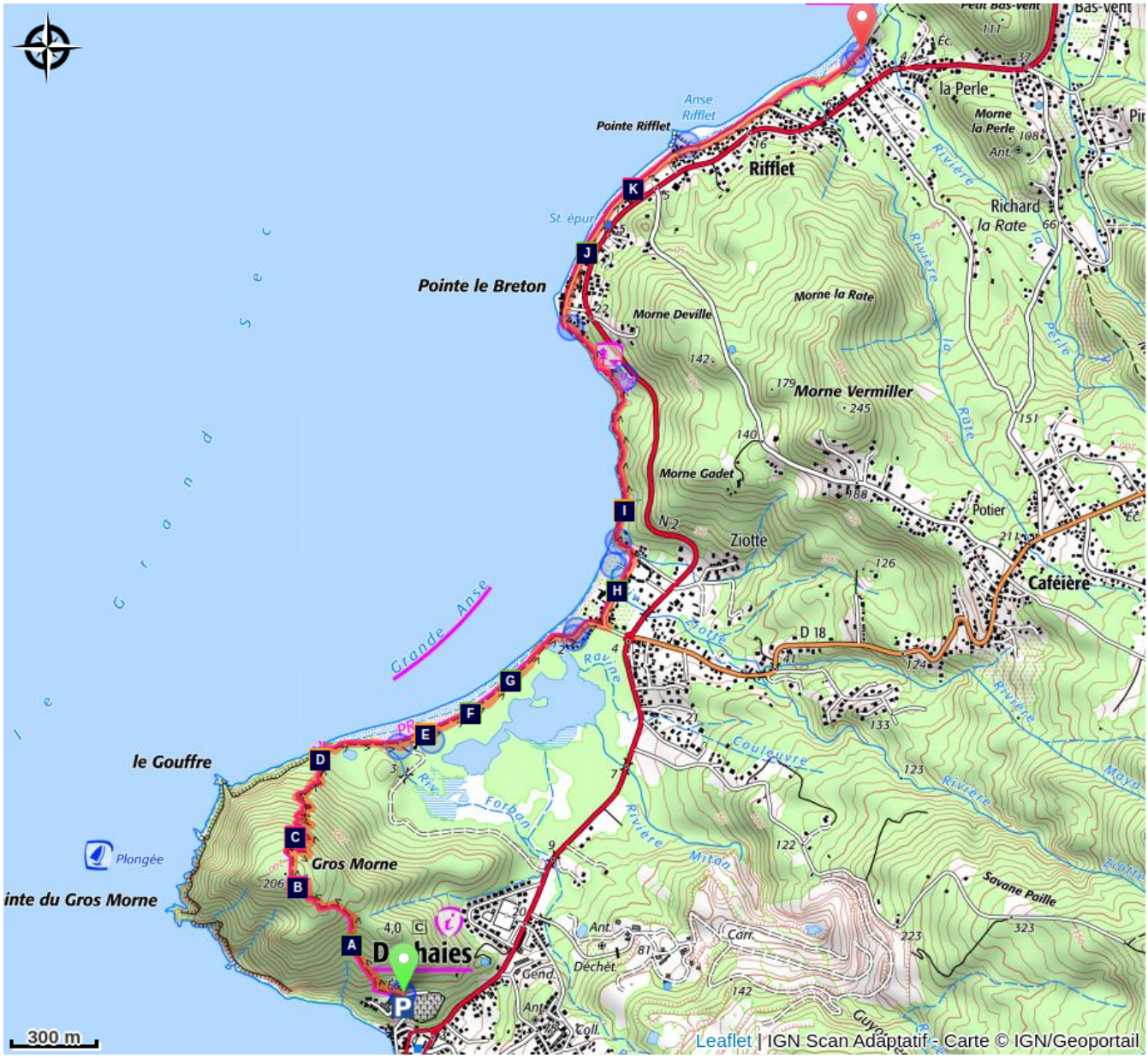

- Tendre à caillou (A)
- Second point de vue (C)
- Carbets (E)
- Gommier rouge (G)
- Ancien mur (I)
- Point de vue (K)
- Premier point de vue (B)
- Batterie de canons (D)
- Pic de la Guadeloupe (F)
- Mahogany Petites Feuilles (H)
- Cotonnier (J)

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

2025 : enclos de re-végétalisation au niveau de la plage de Rifflet ; merci de respecter la végétation. Cette opération, menée dans le cadre du programme "BESTLIFE2030", a pour objectif de financer des projets en faveur de la biodiversité dans les outre-mer européens.

2022 : passage interdit au niveau du bas de "Morne Gadet", en bord du littoral.

Le littoral du nord Basse Terre compte des sites de ponte de tortues marines. Merci de respecter les plages !
En milieu naturel, la prudence et la vigilance doivent être multipliées, d'autant que la Guadeloupe est soumise à des risques naturels. Adopter un comportement responsable est indispensable pour que la randonnée reste un plaisir !
Attention : parkings et baignade non surveillés.

Comment venir ?

Transports

Le conseil régional assure le réseau de transport interurbain avec des lignes de bus qui desservent tout l'archipel, par secteur géographique.
Voir : https://www.regionguadeloupe.fr/les-actions-regionales/transport-interurbain/#_
-> Pointe-à-Pitre / Baie-Mahault / Lamentin / Sainte-Rose / Deshaies : lignes 103-104.
-> Deshaies / Pointe-Noire / Bouillante / Vieux-Habitants / Baillif / Basse-Terre : ligne 113.

En Guadeloupe, 2 applications pour le covoiturage :
Dépozé : https://depoze.fr
KAROS : https://www.karos.fr

Accès routier

Localisation GPS du point de départ : Lat : 16,30959 N - Long : 61,79440 W.

A Deshaies : dans le bourg, se rendre au bas du Gros Morne. Prendre la direction du cimetière et de l'école de Bethsy. Le départ de la randonnée est situé derrière l'école.

Parking conseillé

Parking départ : Deshaies, parking à côté du cimetière et de l'école de Bethsy. Parking arrivée : Deshaies, plage de La Perle.

Accessibilité

Recommandation

05/2025 : affaissement majeur sur le chemin littoral, au niveau de la Pointe du Vieux-Fort (ouest de Clugny), entre Deshaies et Sainte-Rose.
Un balisage temporaire a été installé. La plus grande prudence est recommandée.

Lieux de renseignement

Office du tourisme intercommunal du Nord Basse-Terre
le bourg, 97126 Deshaies

contact@nordbasseterre.fr
Tel : 05 90 21 41 09 / 0590 01 01 06
https://nordbasseterre.fr/



Syndicat d'initiative de Deshaies
rue de la Liberté, 97126 Deshaies

sideshaies@wanadoo.fr
Tel : 05 90 68 01 48
http://www.villededeshaies.fr/



Source

Rando Guadeloupe

https://www.randoguadeloupe.gp/

Sur votre route...



Tendre à caillou (A)

Le "Tendacayou" (*Acacia muricata*) est ainsi appelé en raison de l'extrême dureté de son bois. Ses petites fleurs blanchâtres sont très mellifères.

Attribution : Céline Lesponne / PNG



Premier point de vue (B)

Proche du sommet du Gros Morne, beau point de vue vers le sud, avec, en contrebas, la Pointe Batterie et l'Anse de Deshaies.

Attribution : Céline Lesponne / PNG



Second point de vue (C)

En amorçant la descente, beau point de vue vers le nord, sur la baie de Grande Anse.

Attribution : Céline Lesponne / PNG



Batterie de canons (D)

Batterie de canons, positionnée naguère pour protéger la baie de Grande Anse. Durant près d'un siècle, la Guadeloupe n'a cessé de faire l'objet de violents affrontements entre Français et Anglais. Le lieu a été aménagé il y a quelques années avec des bancs permettant une halte après l'ascension du Gros Morne.

Attribution : A.Ferchal / PNG



Carbets (E)

A l'arrière de la plage de Grande Anse, des carbets (abris) sont à la disposition du public pour une pause détente.

Attribution : Céline Lesponne / PNG



Pic de la Guadeloupe (F)

Le Pic de la Guadeloupe (*Melanerpes herminieri*) mesure entre 26 et 28 cm. Il a un bec fin et long. Le mâle a un bec plus long que la tête contrairement à la femelle. Son plumage est de couleur noire, gorge et ventre rouge sang, dos noir bleuté.
Il se déplace sur de courtes distances en glissades ondulées. On peut l'observer assez fréquemment sur des troncs d'arbre, qu'il martèle de son bec puissant (d'où son nom créole de "Toto bois" ou "Tapè").
Le Pic de la Guadeloupe, seule espèce d'oiseau endémique de la Guadeloupe, est classé dans la liste des espèces menacées.

Attribution : Céline Lesponne / PNG



Gommier rouge (G)

Le Gommier rouge (*Bursera simaruba*) est facilement repérable à son écorce rougeâtre qui se détache en lambeaux. Sous ces lambeaux, l'écorce est verte et lisse.

Attribution : Céline Lesponne / PNG



Mahogany Petites Feuilles (H)

Le Mahogany Petites Feuilles (*Swietenia mahagoni*) est une espèce robuste originaire d'Ispagnola. Cet arbre de forêt sèche fut d'abord planté en ornement autour des habitations ; il s'est ensuite répandu ailleurs. Malgré son bois extraordinaire, il poussait trop lentement pour être utilisé dans les reboisements. Lorsqu'il a fallu régénérer et enrichir les forêts dégradées, c'est vers le Mahogany à grandes feuilles (*Swietenia macrophylla*) que se sont tournés les forestiers.

Attribution : Céline Lesponne / PNG



Ancien mur (I)

Le sentier longe le littoral jusqu'à la Pointe Le Breton. On peut apercevoir des vestiges de l'ancienne route coloniale, dont des pans de murs, maintenant écroulés, sont encore visibles au bord du chemin.

Attribution : Céline Lesponne / PNG



Cotonnier (J)

Cotonnier est un nom vernaculaire ambigu désignant certaines plantes produisant, à l'état sauvage ou en culture, du coton. C'est le cas des espèces du genre *Gossypium.* On utilise différentes parties de ces plantes : les poils fibreux (le coton), plus ou moins longs suivant les espèces et les variétés, le duvet des graines (linters) et les graines elles-mêmes, riches en huile et en protéines. D'autres espèces sont utilisées comme plantes ornementales.

Attribution : Céline Lesponne / PNG



Point de vue (K)

Depuis le bord de mer à "Rifflet", très belle vue sur l'îlet Kahouanne, classé zone coeur du Parc national.

Attribution : Céline Lesponne / PNG